



Limitation de responsabilité d'un fabricant

Par **DAV23**, le **09/09/2009** à **15:21**

Bonjour,

J'aurai aimé savoir si il existait une directive au niveau européen ou autre législation française qui limiterait la responsabilité d'un fabricant lorsque celui ci vend une machine qui est un prototype et qui s'avère défectueuse, l'acheteur étant bien sur au courant que la machine qui lui est vendue est un prototype

merci!